



VELO PROMENADE



N° **11**

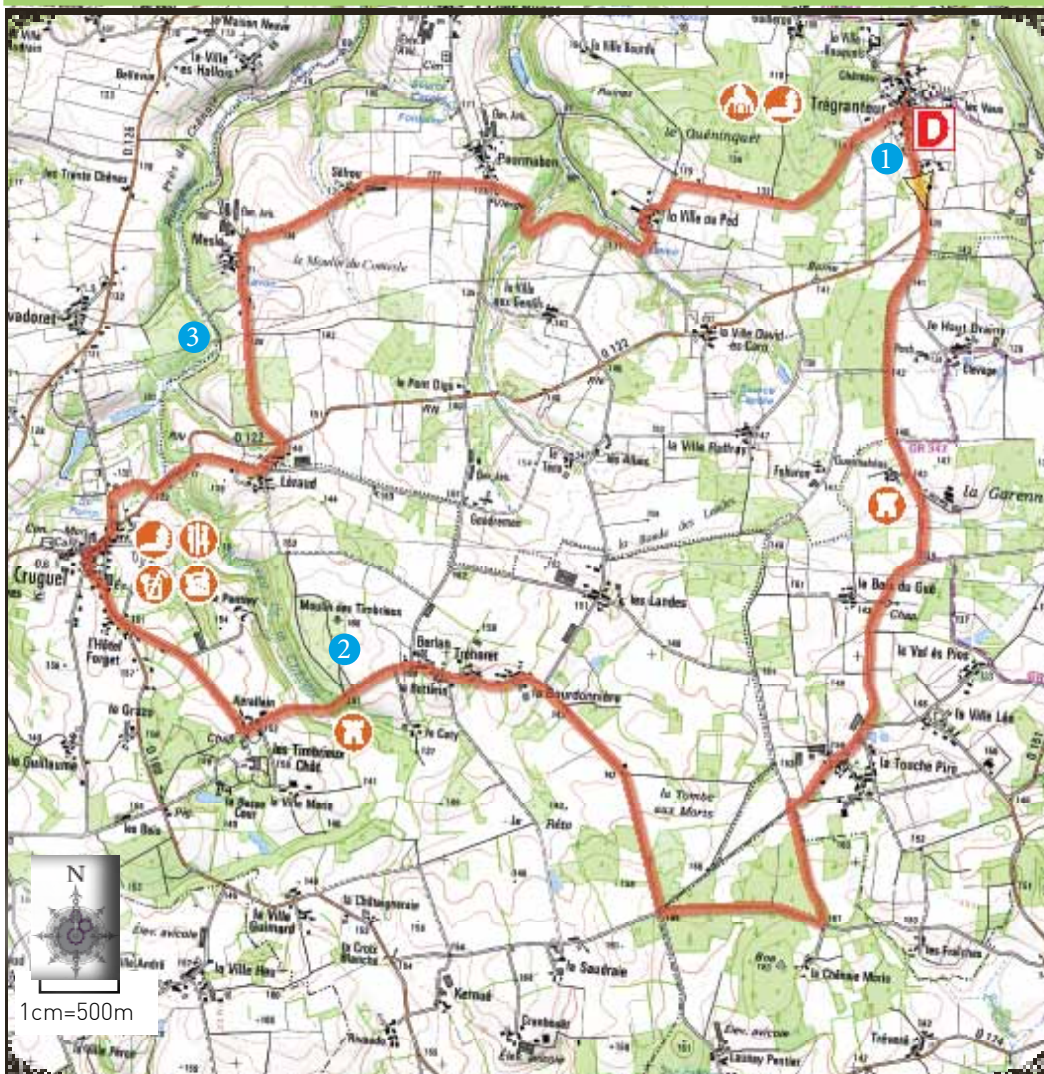
La vallée du Sedon

Destination Brocéliande - Ploërmel Communauté

POINT DE DÉPART : TRÉGRANTEUR (GUÉGON)

(coordonnées GPS : 02° 32' 49" O / 47° 54' 06" N)

DISTANCE : 16 km (1 h 30) - Niveau modéré



Version de septembre 2012

© Vélo promenade est une marque déposée de la Fédération Française de Cyclotourisme

A VOIR EN CHEMIN

- 1 Manoir de Trégranteur :** propriété de la même famille depuis 1264, il a été construit par l'architecte Hippolyte de Brilhac. Ce manoir présente toutes les caractéristiques de la grande époque Louis XV. Le portail en ferronnerie date de 1750, il est attribué à Eustache Roussin, auteur de la chaire à prêcher de Josselin. En centre bourg, l'église Saint-Mélec construite au XVIème siècle par les seigneurs de Trégarantec (ancien nom de Trégranteur) et Jean Thomé, recteur de Guégon, conserve une belle façade occidentale de style flamboyant. La Colonne de Justice (XVIème-XVIIème siècle), très rare en Bretagne, située devant l'église est le symbole de l'autorité seigneuriale (armoiries sculptées).
- 2 Moulin des Timbrioux :** situé au point culminant de la commune (160m), c'est un des rares moulins à vent conservés dans le canton. Il conserve une partie de mécanisme de transmission dont le rouet en bois et la lanterne cerclée de fer. Le guivre, pièce de bois permettant d'orienter les ailes face au vent, est aussi en place. A proximité, le château des Timbrioux (XVIème siècle) appartenait à la famille L'Estimbrioux et avait droit de moyenne et basse justice.
- 3 Vallée du Sedon :** de très nombreux édifices arborent cette vallée (manoirs, moulins, châteaux, calvaires et églises). A l'architecture caractéristique, ces monuments témoignent de l'influence de la religion sur le patrimoine de la vie locale durant les siècles derniers. Au hasard de ce relief vallonné, cette balade révèle la richesse de ce patrimoine culturel local qui s'intègre naturellement dans la campagne boisée, parfois sauvage, de la vallée du Sedon.

RANDONNÉE ET ENVIRONNEMENT

- Respectons le tracé des sentiers afin de limiter le piétinement de la végétation et l'érosion
- Pensons à refermer les clôtures et barrières derrière nous
- Emportons nos déchets jusqu'à la prochaine poubelle
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, nous comprendrons ainsi pourquoi il convient de les préserver
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux

NIVEAUX DE DIFFICULTÉ



CONTACT

Office de tourisme de Ploërmel Communauté-
02 97 22 36 43
contact@broceliande-vacances.com

Découvrez d'autres balades et randonnées sur le site internet de la Destination Brocéliande :
www.broceliande-vacances.com

